

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 23 février 2016 — N° 145

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration afin de souligner le 10e anniversaire d'Artdramus Productions.

M. LeBel (Rimouski) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Jocelyne B. Pouliot pour ses 50 ans d'engagement avec la Société canadienne du cancer.

M. Matte (Portneuf) fait une déclaration afin de féliciter M. Alexandre Hardy et Mme Mélanie L. Dion pour leur film sur la prévention du suicide intitulé *Sans toi*.

Mme Samson (Iberville) fait une déclaration afin de souligner la création d'une brigade de secouristes par le Service de sécurité incendie et sécurité civile de Saint-Alexandre.

Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de souligner le succès de la campagne de générosité de l'Alliance Affaires Côte-de-Beaupré.

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 50e anniversaire des Chevaliers de Colomb du conseil de Boucherville n° 5673.

M. Giguère (Saint-Maurice) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Gabriel Buisson, entrepreneur et philanthrope.

Mme Charbonneau (Mille-Îles) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Claude Ulysse Lefebvre, ex-maire de Laval.

M. Fournier (Saint-Laurent) fait une déclaration afin de souligner la présentation d'excuses aux Franco-Ontariens par la première ministre de l'Ontario, Mme Kathleen Wynne, concernant le Règlement 17 de 1912.

Mme Maltais (Taschereau) fait une déclaration afin de souligner le 20e anniversaire de l'Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées.

À 13 h 52, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 heures.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Les Comptes de la santé 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016.

(Dépôt n° 1914-20160223)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 143 concernant l'écart à résorber aux dépenses de programmes pour les années 2015-2016 et 2016-2017 énoncé dans le document *Stratégie de gestion des dépenses* du Conseil du trésor, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 10 février 2016 par M. Caire (La Peltrie).

(Dépôt n° 1915-20160223)

M. le président dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par M. Therrien (Sanguinet) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 24 février 2016, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1916-20160223)

Dépôts de rapports de commissions

M. Cousineau (Bertrand), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 1er décembre 2015 et les 18 et 23 février 2016, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 75, Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives.

(Dépôt n° 1917-20160223)

Dépôts de pétitions

M. Martel (Nicolet-Bécancour) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 535 citoyens et citoyennes du secteur Lac-à-la-Tortue, concernant la défusion du secteur Lac-à-la-Tortue de la Ville de Shawinigan.

(Dépôt n° 1918-20160223)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Couillard, premier ministre, conjointement avec M. Péladeau, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, Mme David (Gouin) et Mme Roy (Arthabaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 75e anniversaire de la Délégation générale du Québec à New York, de même que la présence en cette Assemblée des consuls généraux des États-Unis à Québec et à Montréal, ainsi que de représentants de l'État de New York, dont la sénatrice du 45e district, venus appuyer cette commémoration;

QU'elle reconnaisse tout le travail réalisé par cette représentation au cours de ces 75 années et qu'elle l'encourage à poursuivre son travail d'appui au développement du Québec;

QU'elle félicite et remercie tous les employés du réseau du Québec à l'étranger qui se font les porte-étendards de la société québécoise à travers le monde.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Traversy (Terrebonne), conjointement avec Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) et Mme Roy (Arthabaska), présente une motion concernant le projet de transfert d'eau de Waukesha; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec M. Péladeau, chef de l'opposition officielle, M. Khadir (Mercier) et Mme Roy (Arthabaska), présente une motion concernant Air Canada; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec Mme Roy (Arthabaska), présente une motion concernant la protection de la biodiversité sur le territoire québécois; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

> QUE le nom de M. Sébastien Proulx soit substitué à celui de M. Pierre Moreau à titre de parrain du projet de loi n° 72, Loi concernant la suspension des élections scolaires partielles, et du projet de loi n° 86, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire, et que le titre de l'auteur de ces projets de loi soit remplacé par « ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport ».

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

— la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du document d'information sur le transport rémunéré de personnes par automobile;

— la Commission des relations avec les citoyens, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 77, Loi sur l'immigration au Québec;

— la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 59, Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes;

— la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 74, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 26 mars 2015.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

— la Commission de l’aménagement du territoire, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l’égard du projet de loi n° 83, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique.

Renseignements sur les travaux de l’Assemblée

M. Gendron, troisième vice-président, informe l’Assemblée que, le mercredi 24 février 2016, aux affaires inscrites par les députés de l’opposition, sera débattue la motion de M. Therrien (Sanguinet).

Cette motion se lit comme suit :

> QUE l'Assemblée nationale exige le dépôt des garanties contraignantes que le gouvernement du Québec a obtenues dans le dossier de la vente de Rona à Lowe's concernant le maintien des activités et des pouvoirs décisionnels du siège social, des commandes aux fournisseurs québécois, et des emplois dans les magasins au Québec;
>
> QUE l'Assemblée nationale exige le dépôt des garanties contraignantes que le gouvernement du Québec a obtenues dans le dossier de l'investissement de 1 milliard de dollars américains dans la CSeries de Bombardier concernant le nombre d'emplois exigé au Québec ainsi que le maintien des fonctions décisionnelles et stratégiques au Québec, et de toute autre garantie que le gouvernement du Québec a obtenue;
>
> QUE l'Assemblée nationale exige le dépôt des garanties contraignantes que le gouvernement du Québec a obtenues dans le dossier de la lettre d'intention qu'Air Canada a signée avec Bombardier inc. pour l'acquisition de jusqu'à 75 appareils CSeries 300 de Bombardier concernant les travaux de révision et d'entretien lourds des cellules de ces appareils au Québec, par un fournisseur de services de maintenance reconnu, pour une période minimale de 20 ans à compter de la première livraison en 2019 dans la région de la communauté urbaine de Montréal.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme Vallée, ministre de la Justice, propose que le principe du projet de loi n° 89, Loi visant à assurer une meilleure concordance entre les textes français et anglais du Code civil, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 89 est adopté.

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 89 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

M. Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que le principe du projet de loi n° 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À la fin de son intervention, Mme David (Gouin) propose la motion de report suivante :

> QUE la motion en discussion soit modifiée en retranchant le mot « maintenant » et en ajoutant, à la fin, les mots « dans trois mois ».

La motion de report est déclarée recevable.

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la durée de ce débat restreint sur cette motion de report : 56 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 33 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 23 minutes sont allouées au 2e groupe d'opposition; et 7 minutes sont allouées aux députés indépendants, sous réserve d'un maximum de 2 minutes pour la députée d'Arthabaska. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

L'Assemblée entreprend le débat sur la motion de report de Mme David (Gouin).

Débats de fin de séance

À 18 heures, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) à M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, portant sur le sujet suivant : « Le financement du programme AccèsLogis ».

À 18 h 12, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 31.

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de report proposée par Mme David (Gouin) dans le cadre du débat sur l'adoption du principe du projet de loi n° 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi.

Le débat terminé, la motion de report est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **167** en annexe)

Pour : **18** Contre : **73** Abstention : **0**

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, proposant que le principe du projet de loi n° 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de Mme Sauvé (Fabre).

À 21 h 30, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 24 février 2016, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de report de Mme David (Gouin) :

(Vote n° 167)

POUR - 18

Bergeron (*PQ*)	Lamarre (*PQ*)	Ouellet (*PQ*)	Turcotte (*PQ*)
David (*IND*)	LeBel (*PQ*)	(*René-Lévesque*)	
(*Gouin*)	Léger (*PQ*)	Ouellet (*PQ*)	
Gaudreault (*PQ*)	Lelièvre (*PQ*)	(*Vachon*)	
(*Jonquière*)	Lisée (*PQ*)	Poirier (*PQ*)	
Khadir (*IND*)	Maltais (*PQ*)	Rochon (*PQ*)	
Kotto (*PQ*)	Marceau (*PQ*)	Roy (*PQ*)	
		(*Bonaventure*)	

CONTRE - 73

Anglade (*PLQ*)	David (*PLQ*)	Leitão (*PLQ*)	Roy (*CAQ*)
Arcand (*PLQ*)	(*Outremont*)	Lemay (*CAQ*)	(*Montarville*)
Auger (*PLQ*)	de Santis (*PLQ*)	Lessard (*PLQ*)	Sauvé (*PLQ*)
Barrette (*PLQ*)	Drolet (*PLQ*)	Martel (*CAQ*)	Schneeberger (*CAQ*)
Billette (*PLQ*)	Fortin (*PLQ*)	Matte (*PLQ*)	Simard (*PLQ*)
Birnbaum (*PLQ*)	(*Sherbrooke*)	Ménard (*PLQ*)	(*Charlevoix–Côte-de-Beaupré*)
Blais (*PLQ*)	Fortin (*PLQ*)	Merlini (*PLQ*)	Simard (*PLQ*)
Blanchette (*PLQ*)	(*Pontiac*)	Montpetit (*PLQ*)	(*Dubuc*)
Bolduc (*PLQ*)	Fournier (*PLQ*)	Morin (*PLQ*)	Sklavounos (*PLQ*)
Bonnardel (*CAQ*)	Giguère (*PLQ*)	Nichols (*PLQ*)	Spénard (*CAQ*)
Bourgeois (*PLQ*)	Girard (*PLQ*)	Ouellette (*PLQ*)	St-Denis (*PLQ*)
Busque (*PLQ*)	Habel (*PLQ*)	Paradis (*PLQ*)	St-Pierre (*PLQ*)
Carrière (*PLQ*)	Hamad (*PLQ*)	(*Brome-Missisquoi*)	Surprenant (*CAQ*)
Charbonneau (*PLQ*)	Hardy (*PLQ*)	Plante (*PLQ*)	Tanguay (*PLQ*)
Charlebois (*PLQ*)	Heurtel (*PLQ*)	Polo (*PLQ*)	Thériault (*PLQ*)
Chevarie (*PLQ*)	Huot (*PLQ*)	Proulx (*PLQ*)	Tremblay (*PLQ*)
Coiteux (*PLQ*)	Iracà (*PLQ*)	Reid (*PLQ*)	Vallée (*PLQ*)
Couillard (*PLQ*)	Jolin-Barrette (*CAQ*)	Roberge (*CAQ*)	Vallières (*PLQ*)
D'Amour (*PLQ*)	Kelley (*PLQ*)	Rotiroti (*PLQ*)	Vien (*PLQ*)
Daoust (*PLQ*)	Laframboise (*CAQ*)	Rousselle (*PLQ*)	Weil (*PLQ*)